

| | |
|--|--|
| Date de convocation : 09/03/2024 | L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. |
| Date d'affichage : 09/03/2024 | |
| Nbre de conseillers : | |
| En exercice : 14 | |
| Présents : 8 | |
| Votants : 13 | Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mme Sylvie COUPE. |

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH
Mr Michel LEBOUUC donne pouvoir à Mr Didier PETIPAS
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT
Mr Anthony PRUNIER

N°19-2024

Validation d'un complément de subvention pour honorer une personne tuée par l'ennemi en 1944

Monsieur le Maire présente le complément de subvention, souhaite par Monsieur DABIREL Roger, président de l'Association des Anciens Combattants de Laignelet.

Le devis a été établi par l'entreprise GRATIEN de la commune Le Loroux pour un montant de 150 € HT.

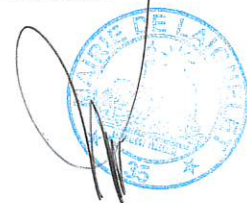
Ce travail concernera la tombe de Monsieur GUEHENEUC tué par l'ennemi, route de Malhère.

Les travaux concernent la remise en état de sa tombe avec un encadrement et une pierre tombale.

Après échange, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'ACCORDER** une subvention complémentaire pour l'année 2024 pour 150 € HT.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le